

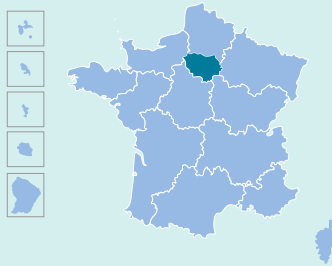
# CECICS PARCOURS DES PATIENTS INSUFFISANTS CARDIAQUES SÉVÈRES EN ÎLE-DE-FRANCE



Mettre en place une cellule d'expertise et de coordination pour l'insuffisance cardiaque sévère, au sein de l'hôpital, pour assurer la coordination, la télésurveillance et l'optimisation thérapeutique par transfert de compétence



Porteur du projet :  
AP-HP



Île-de-France



Durée : 4 ans



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
2 422 K€

Fonds d'intervention  
régional (FIR) : 870 K€



Jusqu'à 2 000 patients  
bénéficiaires par an



Publié au Recueil des  
Actes Administratifs  
le 02/01/2020



Financement complémentaire  
et partiellement substitutif :  
forfait à la séquence (annuelle),  
par patient et  
selon le niveau de sévérité

Art.  
51

Innovation

En santé